

Réunion du 22 juin 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : Mme Nicole THOMAS
- Rapporteur : M. Bernard FISCHER

CP/2020/203

E220_2020_06_12_203

01000 - Gestion financière

**Propositions de Garanties d'emprunts - Organismes divers -
Fusion absorption et transfert de garanties d'emprunts**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Suite à la fusion absorption de l'AAPEI Haguenau Wissembourg par l'association ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace et la transmission universelle de son patrimoine intervenue le 31 décembre 2019 :

- décide de donner l'accord du Département à la transmission des biens situés Rue de la Pépinière à Wissembourg, cadastrés section 16 n°326/46 (anciennement parcelle n°7/46) sur lesquels l'AAPEI Haguenau Wissembourg a inscrit une hypothèque conventionnelle au profit du Département sur le fondement des actes du 15 décembre 2009 et du 23 novembre 2011.

Les inscriptions subsisteront au Livre Foncier après la réalisation de l'opération de fusion absorption jusqu'à leur terme.

- décide du maintien de la garantie du Département en faveur de l'association ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un montant initial total de 1 500 000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel (capital, intérêts, intérêts de retard, indemnités et tous autres accessoires selon les modalités prévues dans le contrat de prêt) et destiné à financer la construction d'un foyer d'hébergement à Wissembourg.

L'emprunt du Crédit Mutuel a été contracté pour une durée de 30 ans au taux d'intérêt de 3,63% l'an variable en fonction du taux du Livret A avec des échéances trimestrielles.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 pour cet emprunt s'élevait à 1 112 500 €.

- décide du maintien de la garantie du Département en faveur de l'association ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un montant initial de 450 000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel (capital, intérêts, intérêts de retard, indemnités et tous autres accessoires selon les modalités prévues dans le contrat de prêt) et destiné à financer la construction d'un foyer d'hébergement à Wissembourg.

L'emprunt du Crédit Mutuel a été contracté pour une durée de 15 ans au taux d'intérêt fixe de 4,20% l'an avec des échéances trimestrielles. Ce taux a été porté à 2,90% l'an par avenant du 21 janvier 2020 à la convention de garantie du 28 juillet 2011.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 pour cet emprunt s'élevait à 202 500 €.

Les caractéristiques financières des emprunts restent inchangées.

Suite à la fusion absorption de l'association Maison du Diaconat de Bischwiller par la Fondation Protestante Sonnenhof et la transmission universelle de son patrimoine est intervenue le 31 décembre 2019.

- décide de donner l'accord du Département à la transmission des biens situés Rue de l'Eglise à Bischwiller, cadastrés section 5 n°2 sur lesquels l'association Maison du Diaconat de Bischwiller a inscrit une hypothèque conventionnelle au profit du Département sur le fondement de l'acte du 2 juillet 2007.

Les inscriptions subsisteront au Livre Foncier après la réalisation de l'opération de fusion absorption jusqu'à leur terme.

- décide du maintien de la garantie du Département en faveur de l'association Maison du Diaconat de Bischwiller à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un montant initial total de 2 600 000 € souscrit auprès du Crédit Foncier (capital, intérêts, intérêts de retard, indemnités et tous autres accessoires selon les modalités prévues dans le contrat de prêt) et destiné à financer l'extension – réhabilitation de l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situé 2 rue de l'Eglise à Bischwiller.

L'emprunt du Crédit Foncier a été contracté pour une durée de 30 ans au taux d'intérêt de 4,15% l'an fixe avec des échéances trimestrielles.

Le capital restant dû au 30 juin 2019 pour cet emprunt s'élevait à 986 896,35 €.

Les caractéristiques financières de l'emprunt restent inchangées.

- approuve les termes des projets de conventions joints en annexe et autorise son Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ainsi que tout avenant intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt.

- autorise par ailleurs son Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	44
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200622-
lmc1136660-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/06/20